

**Présentation du projet FRENE
(Forêts Rhônalpines en Evolution Naturelle)
Petite synthèse historique**

Racines : 2009-2010

Suite à la proposition « mobiliser plus de bois en RA » agréée par tous les membres du CRFPF, les APN, proposent dès 2008 un plan qui laisserait, à terme, 10 % de la forêt de Rhône-Alpes en évolution naturelle¹. Moins facilement, cette proposition fut acceptée en 2009 et le plan signé en 2010. Ce sera le « FRENE ». (voir [ici](#)² et [là](#)³)

Dynamique

En 2010-2011, le SERFOBE, pilote du projet, finance alors un premier stage et des travaux de prospection : 5,4% des forêts de RA sont éligibles ; mais des études locales (Bauges, Parc National de la Vanoise, Trièves) montrent que l'on peut facilement dépasser ce taux.

2011 : La dynamique ayant de la peine à se mettre en place, nous prenons rendez-vous avec tous les partenaires forestiers de RA.

L'ONF poursuit ses travaux : Îlots de sénescence à chaque aménagement - 500 ha / an et RBI. Le CRPF communique à ses adhérents et organise une information régionale au Touvet et les Communes Forestières organisent une réunion d'information en Bauges.

Pendant ce temps, la FRAPNA « monte » son groupe forêt.

Relais 2011

Le 9 septembre 2011 le SERFOBE transmet le pilotage au REFORA, qui, lors de l'AGE du 28 octobre, change ses statuts : tous les forestiers de RA sont représentés dans le CA. L'Etat continue à financer.

Région Rhône-Alpes :

La présentation du projet au Vice-Président de la Région pour l'Agriculture et la Forêt (M. Grégoire), ne donne rien et il nous renvoie à l' « Environnement ». Ce dernier service (A. Clabaut) est intéressé : **il nous propose, au vu de la composition du REFORA, d'élargir le champ d'action dans le cadre des SRCE et TVB. Refus de la part des forestiers privés, qui ne viennent pas aux AG/CA.** Ainsi le REFORA ne s'occupera que du FRENE. Conséquence : la Région met le projet en attente ; ce qui pèse sur les possibilités de financements et sur d'autres projets⁴.

Plus tard, une autre discussion a lieu avec la Région qui approuve une récapitulation de tout ce qui se passe en termes de **forêts et protection en RA.**

¹ La Suisse prévoit le même taux (cf. RBD+RBI)

² http://refora.online.fr/FRENE/Presentation_Frene_L.pdf

³ http://refora.online.fr/plan_forets_evolution_libre_rhone-alpes25-3-10.pdf

⁴ Notamment en Ardèche et Drôme.

Année 2012

Suite aux subventions 2011-2012 de la DREAL et du SERFOBE, une embauche d'un CDD a lieu en 2012 (E. Libis) qui synthétisera les travaux, organisera des réunions pour projets départementaux et communiquera aux partenaires de Rhône-Alpes. Ce CDD est reconduit jusqu'en décembre 2012, puis juillet 2013. L'Irstea (ancien Cemagref) s'implique, appuie et accueille E. Libis.

Des réunions d'information animées par E. Libis ont lieu en 38, 73 et 74 en présence de tous les acteurs.

Afin de montrer la cohérence de l'ensemble, deux documents ont été réalisés :

- 1- Etat de l'actuel en terme de **Forêts d'intérêt écologique en RA** (O. Kristo)⁵
- 2- Une synthèse des travaux sur le « **FRENE** » et les projets 2012. E. LIBIS produit un document méthodologique⁶.

Les travaux menés dans les Bauges, en Belledonne et dans le PN Vanoise en 2011 et 2012 vont être poursuivis en 2013. Les résultats des études sur les forêts à haute valeur écologique menées par les différents partenaires sont centralisés par le REFORA (rapports, données SIG ou Excel, etc...).

O. CHAUMONTET (Communes forestières) organise une réunion des animateurs des « territoires de projets forestiers » avec une matinée de discussion sur le FRENE.

Enfin, le REFORA met au point un modèle de convention d'engagement pour pouvoir intégrer des sites privés dans le réseau. Il étudie aussi les contreparties non financières et financières qui pourraient être proposées aux propriétaires volontaires. Des prospections sont effectuées pour identifier des sites tests pour l'année 2013.

Année 2013 : une année importante car elle prépare le plan pour 2014 - 2020

Suite au départ d'E. Libis, le REFORA embauche M. Hayot dès février. Aux subventions de la DRAAF et de DREAL sont ajoutées par trois autres sources : Fondation Nicolas Hulot, Nature & Découvertes et une personne privée.

Ce sera l'année de l'intégration effective de forêts privées. Effet, ce n'est que fin 2012 que la convention a été validée par tous.

Période janvier-Juillet 2013

Il était indispensable d'assurer la prolongement du projet jusqu'à ce que d'autres sources financières soient fonctionnelles (Région Rhône-Alpes) et que le relais soit pris jusqu'en 2020 par une autre structure.

Cette période charnière n'est pas un tout en soit, mais était indispensable pour assurer la continuité du projet : en effet, c'est en fin 2013 que va se décider le renouvellement du « Plan » 2014-2020. Il fallait absolument éviter une rupture d'activité suite au départ de notre première employée et suite aux premières adhésions de propriétaires privés.

Le dernier semestre sera de compléter les adhésions, d'effectuer quelques travaux sur le terrain et de préparer la suite avec les signataires et sans doute la Région RA.

Voir rapports M. Hayot

J. ANDRE

⁵ « **Forêts à haute valeur écologique** Etat et statuts actuels en Rhône-Alpes./ Outils utiles au développement des travaux ».

⁶ « **Comment recenser les forêts éligibles au réseau FRENE ?** ».